

# VOTRE ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL PERSONNALISE (ENT)

POUR FACILITER VOS ETUDES

[https:// ent.umontpellier.fr](https://ent.umontpellier.fr)

## Votre compte informatique UM

Vos identifiants et votre mot de passe initial se trouvent sur votre SCOL'PASS délivré avec votre carte étudiant :

**SCOL'PASS 2017/2018**

L'étudiant doit toujours être porteur de sa carte multiservices (carte étudiant) qui est strictement personnelle.

Elle sera requise pour l'entrée en salles de cours et salles d'examens, chaque fois que les autorités universitaires en feront la demande, ainsi que pour votre réinscription.

Activez votre compte informatique pour bénéficier :

- d'une adresse mail UM, recevoir des informations de l'Université et de vos enseignants,
- d'un accès à l'ENT, portail de services numériques de l'UM, consulter votre emploi du temps, les cours mis en ligne, les annonces de la scolarité, vos relevés de notes...

<https://ent.umontpellier.fr>

**SCOL'PASS 2017/2018**

Nom patr. : **M. NOM**  
Prénom : **PRENOM**  
Né(e) le 17/04/1996 à IMASGO

**Composante d'inscription : ECONOMIE**

Inscription aux étapes :  
EE1 L1 Economie

Statut : Etudiant  
Affilié(e) à la sécurité sociale étudiante le 01/10/2017  
Centre payeur : 601 LMDE

Mél : **prenom.nom@etu.umontpellier.fr**

Identifiant : **prenom.nom@etu.umontpellier.fr**

Mot de passe provisoire

Ce document est destiné à votre usage personnel et ne remplace en aucun cas votre carte étudiant multiservices. Il vous sera restitué en cas de perte ou de vol de votre carte multiservices.

Adresse électronique

Identifiant de connexion

Mot de passe provisoire

Ce compte vous permet d'accéder à l'ENT dans lequel de nombreux services numériques (scolarité, mail, cours en ligne, emploi du temps, notes, assistance ...) vous sont proposés, accessibles de n'importe où et n'importe quand.

**Consultez régulièrement votre mail UM** pour recevoir les informations de l'université et de vos enseignants.

## Activez votre compte informatique

L'activation de votre compte est obligatoire et sera possible dès le lendemain de votre inscription. Elle consiste simplement à changer le mot de passe provisoire et à saisir une adresse mail de secours.

Pour cela, munissez-vous de **vosre SCOL'PASS** pour disposer de **vosre** identifiant et de **vosre** mot de passe provisoire, puis :

- 1) Sur le navigateur de votre choix, tapez : <https://ent.umontpellier.fr>
- 2) Pour valider votre compte, cliquez sur « **1<sup>ère</sup> connexion** » (choix **Etudiant**)
  - ⇒ Saisissez **vosre** identifiant ([prenom.nom@etu.umontpellier.fr](mailto:prenom.nom@etu.umontpellier.fr) dans l'exemple ci-dessus) et **vosre** mot de passe provisoire
  - ⇒ Saisissez votre mail de secours (votre adresse mail personnelle de type : yahoo, gmail, orange, msn, laposte, etc.)
  - ⇒ Consultez la charte informatique, puis cochez « j'accepte la charte »
  - ⇒ Saisissez un nouveau mot de passe respectant ces recommandations :



**8 caractères minimum mais 12 recommandés** avec au moins 1 chiffre et 1 lettre. Mélangez les lettres minuscules, majuscules, chiffres et caractères spéciaux (sauf <, >, ", ', \$) / Ne choisissez pas un mot du dictionnaire / **Votre mot de passe est personnel et ne doit être connu que de vous-même.**

**Vous rencontrez une difficulté ?** Consultez l'aide sur l'ENT en cliquant sur « Problème de connexion »